



COMMISSION GATINEAU, VILLE EN SANTÉ

PROCÈS-VERBAL – SÉANCE PUBLIQUE

JEUDI 31 JANVIER 2018 DE 9 H 10 À 12 H

Maison du citoyen – Salle Gatineau, 1^{er} étage

25 rue Laurier – Secteur Hull

PRÉSENCES :

Membres

Madame Renée Amyot, présidente et conseillère municipale

Monsieur Jean-François LeBlanc, vice-président et conseiller municipal

Madame Myriam Nadeau, conseillère municipale

Madame Kathleen Barrette, Société de transport de l'Outaouais

Madame Pauline Fortin, Direction de santé publique

Monsieur Alain Godmaire, CISSS de l'Outaouais

Monsieur Mustapha Bahri, Concert'Action

Monsieur Alex Grenier, Table régionale des organismes communautaires autonomes de l'Outaouais

Madame Nathalie Lepage, Centraide Outaouais

Madame Michèle Osborne, Table des aînés de Gatineau

Personnes ressources – Ville de Gatineau

Madame Geneviève D'Amours, Service des loisirs, des sports et du développement des communautés

Madame Anick Fortin, Service des loisirs, des sports et du développement des communautés

Monsieur Yess Gacem, Service des loisirs, des sports et du développement des communautés

Invitée – Ville de Gatineau

Madame Marie Poirier, Service des loisirs, des sports et du développement des communautés

ABSENCES MOTIVÉES :

Monsieur Jacques Dumouchel, Cégep de l'Outaouais

Madame Julie Legault, Commissions scolaires de Gatineau

Madame Nathalie St-Amour, Université du Québec en Outaouais

Madame Mélanie Pilon-Gauvin, Office municipal d'habitation de Gatineau

Personnes ressources – Ville de Gatineau

Madame Isabelle Plante, Service de police

Madame Catherine Marchand, Service d'urbanisme et de développement durable

1. MOT DE BIENVENUE

La rencontre débute à 9 h 10. Madame Renée Amyot souhaite la bienvenue à tous.

Elle informe les membres de la démission de monsieur Alain Tanguay, représentant de la Table des aînés de Gatineau. Madame Michèle Osborne, le remplacera temporairement jusqu'à ce que leur conseil d'administration nomme officiellement un nouveau représentant. De plus, madame Isabelle Plante, qui était remplacée par madame Myriam Houde, comme personne ressource, est maintenant de retour au sein de la Commission. Des lettres de remerciements seront acheminées à monsieur Tanguay et madame Houde.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Renée Amyot procède à la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par monsieur Alain Godmaire

Appuyé par madame Kathleen Barrette

Et résolu que cette Commission adopte l'ordre du jour de la présente séance, tel que soumis.

Adoptée.

3. SUIVI ET DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 13 DÉCEMBRE 2018

Le suivi au procès-verbal de la réunion du 13 décembre 2018 sera fait au point 4 de l'ordre du jour : « Suivi de dossier de la Commission – Dossier cannabis ».

SÉANCE NON PUBLIQUE

Pause de 10 h 05 à 10 h 20.

4. SUIVI DE DOSSIERS DE LA COMMISSION

Dossier cannabis

Madame Renée Amyot présente les grandes lignes du projet de Loi proposé par le gouvernement provincial. Elle informe les membres des démarches du conseil municipal de la Ville de Gatineau. En somme, un projet de mémoire a été déposé au conseil et sera acheminé au gouvernement provincial sous peu. Ce mémoire a pour but de rappeler la position de la Ville en regard à la consommation du cannabis fumé dans les lieux publics. De plus, des préoccupations seront également adressées en lien avec le rehaussement de l'âge de consommation à 21 ans.

Madame Pauline Fortin ajoute que les Directions de la santé publique sont sur le point de terminer un mémoire qui indique que la position prise en santé publique est maintenue.

Madame Geneviève D'Amours informe les membres que la compilation mensuelle des indicateurs de suivi n'est pas complétée et que le tout leur sera acheminé par courriel. Elle ajoute que dans l'ensemble les indicateurs sont à la baisse, donc aucune problématique n'est soulevée jusqu'à maintenant.

Fonctionnement de la Commission

Madame Amyot informe les membres du fonctionnement de la nouvelle gouvernance des comités et commissions de la Ville en lien avec les présentations publiques et non publiques.

5. PRÉSENTATION ET RECOMMANDATION : JEU LIBRE DANS LA RUE

Madame Renée Amyot présente la mise en contexte du projet ainsi que les différents paramètres généraux qui ont été ajustés selon les commentaires des membres, lors de la séance du 13 décembre 2018. Elle fait donc état des critères de qualification des rues, du code de conduite, des paramètres liés à la signalisation ainsi que des éléments à modifier dans la réglementation municipale sur la circulation et le stationnement, tel que prévu au cadre légal de la Loi 122.

Elle informe les membres des étapes de réalisations du projet pilote proposées :

- Projet pilote sur un an;
- Déploiement d'un maximum de 50 impasses ou rues où le jeu libre dans la rue serait autorisé;
- Déploiement d'un maximum de quatre secteurs de rues répartis équitablement sur le territoire de la ville.

Certains membres soulèvent des préoccupations et des questionnements en lien avec l'échéancier lié au déploiement officiel du projet. Des suggestions sont émises afin de lancer le projet le plus rapidement possible. En somme, les membres conviennent que pour le déploiement des quatre secteurs de rues, la Ville pourrait les identifier au lieu de procéder par un appel de candidatures provenant des citoyens, d'un organisme ou d'une association de quartier. À cet effet, le projet pourrait être lancé plus tôt et se faire en deux grandes étapes de déploiement. Dans ce contexte, le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés évaluera cette option.

Recommandation de la Commission

Considérant que le nouveau cadre légal de la Loi 122 permet d'autoriser le jeu libre dans les rues;

Considérant que le ministère des Transports du Québec (MTQ) a adopté une signalisation uniforme pour l'affichage du jeu libre dans les rues;

Considérant que ce projet encourage un milieu de vie favorable aux saines habitudes de vie;

Considérant que les citoyens consultés sont majoritairement d'accord avec le projet de jeu libre dans les rues de la Ville de Gatineau :

La Commission Gatineau, Ville en santé recommande à l'unanimité :

- *De mettre en place un projet pilote sur une période d'un an, à la suite de l'adoption du Règlement municipal numéro 300-2006, pour permettre le jeu libre dans la rue;*
- *À l'administration municipale d'analyser la possibilité d'identifier quatre secteurs de rues (quadrilatère ou bloc) dans le cadre du projet pilote;*
- *De mettre en place une campagne de communication favorisant la participation des citoyens au projet pilote.*

Proposé par monsieur Alex Grenier

Appuyé par madame Pauline Fortin

6. PRÉSENTATION ET DISCUSSION – PROJET DESTINATION POUR TOUS

Madame Renée Amyot informe les membres des objectifs de la présentation. Il s'agit de présenter et valider la démarche de classification en tourisme accessible *Destination pour tous* et de discuter de la contribution de la Commission au projet. Madame Amyot précise la mise en contexte du projet, ce que représente une Destination pour tous, les étapes de réalisations ainsi que l'échéancier prévu pour favoriser sa mise en œuvre.

Les membres soulèvent l'importance d'impliquer d'autres partenaires, tels la Maison du vélo, le regroupement pour les personnes handicapées (RAPHO) ainsi que le réseau de la santé, afin de tenir compte des résidences de personnes âgées et des organismes pour les personnes handicapées dans la contribution au projet.

7. PRÉSENTATION ET DISCUSSION – RÉSULTATS DE LA JOURNÉE DE MOBILISATION SUR LES SAINES HABITUDES DE VIE À GATINEAU

Monsieur Mustapha Bahri informe les membres que près de 100 partenaires ont participé à cet événement. En somme, une vingtaine d'actions ont été identifiées en fonction des thématiques suivantes :

- Développement d'une offre de services chez les jeunes;
- Aménagement de milieux de vie;
- Mobilité durable et le transport actif;
- Saine alimentation pour tous.

Les membres s'entendent pour dire qu'une réflexion sur la contribution de la Commission en complémentarité avec la Table Concert'Action et les partenaires du milieu interpellés est à poursuivre. La rencontre de travail, prévue en février pour l'élaboration du plan de travail 2019-2020 de la Commission, permettra d'alimenter la réflexion sur la contribution des membres dans la mise en œuvre de certaines actions prioritaires.

8. PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU BILAN DES RÉALISATIONS 2018 DE LA COMMISSION

Madame Anick Fortin présente le bilan des réalisations 2018 de la Commission et une copie est remise aux membres.

9. VARIA

Environnement sans fumée au Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais

Madame Pauline Fortin informe les membres que les établissements du Centre intégré de santé et de services sociaux doivent appliquer la Loi qui interdit la consommation du tabac sur l'ensemble des terrains des établissements de santé. Des mesures doivent être mises en place et certains partenaires, dont la Ville de Gatineau, seront interpellés afin de faciliter la mise en œuvre de ces mesures.

10. PAROLE AUX CITOYENS

Aucun citoyen ne s'est présenté.

11. PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre aura lieu le jeudi 28 février 2019.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est levée à 12 h.

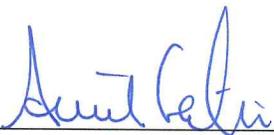
Il est proposé par madame Michèle Osborne

Appuyé par madame Pauline Fortin

Et résolu que cette Commission accepte de lever la séance.

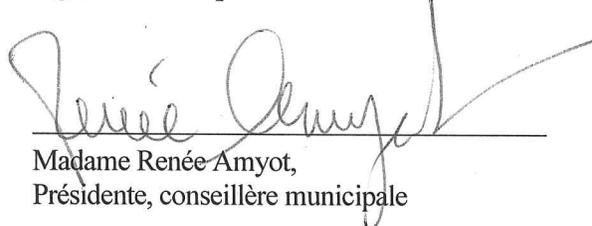
Adoptée.

Rédaction du procès-verbal



Madame Anick Fortin,
Coordonnatrice des commissions et comités
Planification et développement des communautés
Service des loisirs, des sports et du développement
des communautés

Signature de la présidente de la Commission



Madame Renée Amyot,
Présidente, conseillère municipale